

04 avril 2014 – n° 04a

**FIXATION DU NOMBRE DES ADJOINTS SELON L'ARTICLE L 2122-2-1 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES**

Le Maire fait connaître qu'en vertu de l'article L 2122-2-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, la limite fixée à l'article L 2122-2 peut donner lieu à dépassement en vue de la création de postes d'adjoints chargés principalement d'un ou plusieurs quartiers, sans toutefois que le nombre de ceux-ci puisse excéder 10 % de l'effectif légal du Conseil Municipal.

En conséquence, le Maire propose au Conseil d'user de la faculté donnée par la Loi, et de créer, pour la durée de son mandat, 2 postes d'Adjoints au titre de l'article L 2122-2-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**LE CONSEIL**

- OÜI la proposition du Maire,

- DECIDE de fixer à **DEUX** le nombre d'Adjoints au Maire de la Ville de Saint-Dié-des-Vosges selon l'article L 2122-2-1 du Code Général des Collectivités Territoriales pour la durée du mandat du Conseil Municipal.

**ADOpte PAR 28 VOIX POUR**

Abstentions : 7 (S. VINCENT – C. URBES – JL BOURDON – N. ZMIRLI – M. CACCLIN – R. BA – O. TURAN)

Extrait certifié conforme  
Le Maire,



David VALENCE

-----  
*Nombre effectif des Membres  
du Conseil Municipal.....* 35

-----  
Séance du 04 avril 2014

*Nombre des Membres en  
exercice.....* 35

*Nombre des Membres présents  
à la séance.....* 35

-----  
Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de :

*Procuration(s).....* 0

- 1.- Monsieur Olivier CASPARY, représentant le Maire sortant, Christian PIERRET,
- 2.- Madame Jacqueline THIRION, doyenne d'âge,
- 3.- Monsieur David VALENCE, Maire nouvellement élu.

Etaient présents :

David VALENCE, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Bruno TOUSSAINT, Dominique CHOBOUT, Patrick ZANCHETTA, Gina FILOGONIO, Mustapha GUGLU, Caroline PRIVAT, Jean-Paul BESOMBES, Jacqueline THIRION, Marc FRISON-ROCHE, Sabriya CHINOUNE, Nicolas BLOSSE, Marie-Josée LOUDIG, Christopher ZIEGLER, Christine FELDEN, François FICHTER, Marie-France LECOMTE, Issam BENOuada, Roselyne FROMENT, Pierre JEANNEL, Isabelle DE BECKER, Ousseynou SEYE, Marie-claude ANCEL, Johann RUH, Serge VINCENT, Christine URBES, Jean-Louis BOURDON, Nadia ZMIRLI, Michel CACCLIN, Ramata BA, Ohran TURAN, Nathalie TOMASI

Excusé et a donné procuration :

/

-----  
Monsieur Pierre JEANNEL est désigné en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.